



L'ÉDITO
de
JACQUES
LEMARE

dans l'aménagement et le développement de notre territoire.



En septembre dernier, le réseau d'initiative publique d'Eure-et-Loir a franchi le seuil de 95% d'éligibilité à la fibre optique, une grande satisfaction pour nous, élus locaux engagés dans l'aménagement et le développement de notre territoire.

À l'échelle de l'Eure-et-Loir, tous secteurs confondus, ce sont plus de 80% des foyers et des entreprises qui avaient accès à la fibre optique au 31 décembre 2021: seuls 7 départements étaient déjà dans cette situation enviable en dehors de l'Île-de-France et du Rhône! Pour aboutir à ce résultat, tous les acteurs se sont mobilisés: les collectivités locales en finançant le réseau d'initiative publique, les opérateurs Orange et CM'IN sur le secteur AMII, et plus récemment SFR/XP Fibre sur le périmètre AMEL. Et c'est ainsi que 2021 sera l'année record en terme de déploiement de la fibre optique sur l'Eure-et-Loir, la plus grande part sur l'année revenant à SFR/XP Fibre, qui a rendu éligibles 34500 foyers au 31 décembre.

L'objectif de 100% de couverture fibre n'est pas tout à fait atteint. Nous restons donc vigilants pour y aboutir dans les prochains mois, en nous assurant que les derniers travaux soient bien réalisés en ce début d'année 2022. Car si la fibre optique paraît normale et banale pour les milliers de nos concitoyens qui l'utilisent tous les jours sans même y faire attention, l'attente devient d'autant plus insupportable pour ceux qui seront les derniers à y accéder.

C'est pour eux que nous restons déterminés et que nous rendons l'Eure-et-Loir totalement fibrée en 2022!

L'autre enjeu qui ne sera pas résolu aussi rapidement, c'est la téléphonie mobile. Le New Deal mis en place par l'État permet d'avancer. Mais il n'y aura pas de miracle: il reste encore beaucoup de communes où tel ou tel opérateur couvre mal. Le Département a lancé de nouvelles réflexions pour les inciter, et peut-être qu'un nouveau New Deal sera décidé par l'État. En attendant, les communes doivent être prudentes face aux miroirs aux alouettes promis par certains spéculateurs sur les pylônes: les menaces d'augmentation des loyers pourraient pousser les opérateurs à les démonter dans quelques années... ”

RÉSEAUX



LE POINT SUR LE PÉRIMÈTRE AMEL 35 000 PRISES LIVRÉES AU 31 DÉCEMBRE 2021

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE optique sur le périmètre de l'AMEL se poursuit. Les habitants concernés se renseignent souvent en utilisant la carte interactive disponible sur notre site internet après avoir constaté la réalisation de travaux sur la voie publique. Leur interrogation porte sur la date d'éligibilité.

Le processus industriel employé par XP Fibre pour la zone AMEL implique la réalisation de très nombreux travaux sur le terrain et la mise en attente pour réaliser les transports en amont. Cela explique l'apparition soudaine de zones entières d'éligibilité... mais

aussi un sentiment d'attente. Cependant, les habitants doivent être rassurés: Eure-et-Loir Numérique ne relâche pas ses efforts et les équipes d'XP Fibre sont mobilisées pour avancer.

QUELQUES CHIFFRES

Un grand effort a été concrétisé en décembre: 14500 prises ont été rendues éligibles en zone AMEL entre le 15 décembre 2021 et le 3 janvier 2022 avec un début de commercialisation quelques semaines plus tard.

Par exemple, à Voves, 1358 adresses de particuliers et entreprises sont devenues éligibles les 30 et 31 décembre

suite page 2

RÉSEAUX

LE POINT SUR LE PÉRIMÈTRE AMEL

35 000 PRISES LIVRÉES AU 31 DÉCEMBRE 2021 (SUITE)

...

2021. À Authon du Perche également, fin décembre, 891 prises sont devenues éligibles.

On voit que des secteurs très différents sont peu à peu rendus éligibles à la fibre optique.

GRANDES ET PETITES COMMUNES À ÉGALITÉ

Le 3 janvier, c'est à Moulhard que 69 logements sont devenus éligibles: leurs habitants pour-

ront prendre un abonnement quand la commercialisation commencera.

Brou est un autre exemple où 2041 adresses ont été rendues éligibles entre le 27 décembre et le 3 janvier.

LES TRAVAUX CONTINUENT

La Bazouche-Gouët, dans le sud du département, également, où 383 adresses sont désormais éligibles.

Tillay-le-Peneux et Bazoches-les-Hautes avec 101 prises chacune sont deux autres exemples montrant que dans le cadre de l'AMEL, grandes et petites communes, dans les différentes EPCI, sont traitées à égalité. Les travaux se poursuivent et de nouvelles communes sont régulièrement ajoutées à cet état des lieux.

L'IMPORTANCE DES RÉUNIONS PUBLIQUES

ENTRETIEN AVEC DIDIER RENVOISÉ, MAIRE DE CLOYES-LES-TROIS-RIVIÈRES

Ces rendez-vous avec les habitants sont très importants et il ne faut pas sous estimer leur apport en informations.

Comme lors des réunions qu'Eure-et-Loir Numérique a organisées durant le temps de son programme, ces moments permettent de donner des informations concrètes aux habitants sur la manière dont le raccordement sera fait, sur les opérateurs qui sont présents aussi. Même en respectant à la lettre les règles imposées par l'épidémie de Covid, il est possible d'organiser des réunions efficaces. Le témoignage de Didier Renvoisé, maire de Cloyes-les-Trois-Rivières:

Vous avez organisé avec XP Fibre une réunion publique d'information sur l'arrivée de la fibre optique. Pouvez-vous nous parler de votre expérience?

Plus de 200 personnes se sont déplacées pour cette réunion publique, et dans cette période de pandémie c'est notable. Nous avons été satisfaits de voir que non seulement les habitants de Cloyes se sont déplacés mais aussi ceux des communes de la commune nouvelle. Un boitage très efficace a été réalisé avant la réunion pour l'annoncer.

Les habitants vous ont-ils fait part de leurs réactions?

Pendant la réunion, des questions nombreuses et pertinentes ont été posées: cela montrait une forte attente et je dois dire que j'ai été agréablement surpris de voir que beaucoup de personnes d'un certain âge, et pas seulement des habitants d'un âge moyen sont venues pour comprendre comment le raccordement à la fibre optique se passera concrètement. Les gens veulent savoir quelle sera l'approche technique utilisée. Jacques Lemare a été surpris par l'engouement manifesté, alors qu'il a une grande expérience des réunions publiques. C'est une très belle chose d'avoir vécu cette réunion, cela a été une des plus grosses réunions organisées.

Faites-nous part de votre expérience de maire en secteur

AMEL déployé par XP Fibre:

Je trouve très important d'avoir un interlocuteur dédié chez XP Fibre. Je voudrais préciser que ce type de réunion est indispensable pour que les gens sachent réagir correctement devant des commerciaux passant en porte à porte et parfois avec insistance: SFR n'a pas le monopole de la commercialisation des abonnements.

Vous ne regrettez donc pas d'avoir organisé cette réunion?

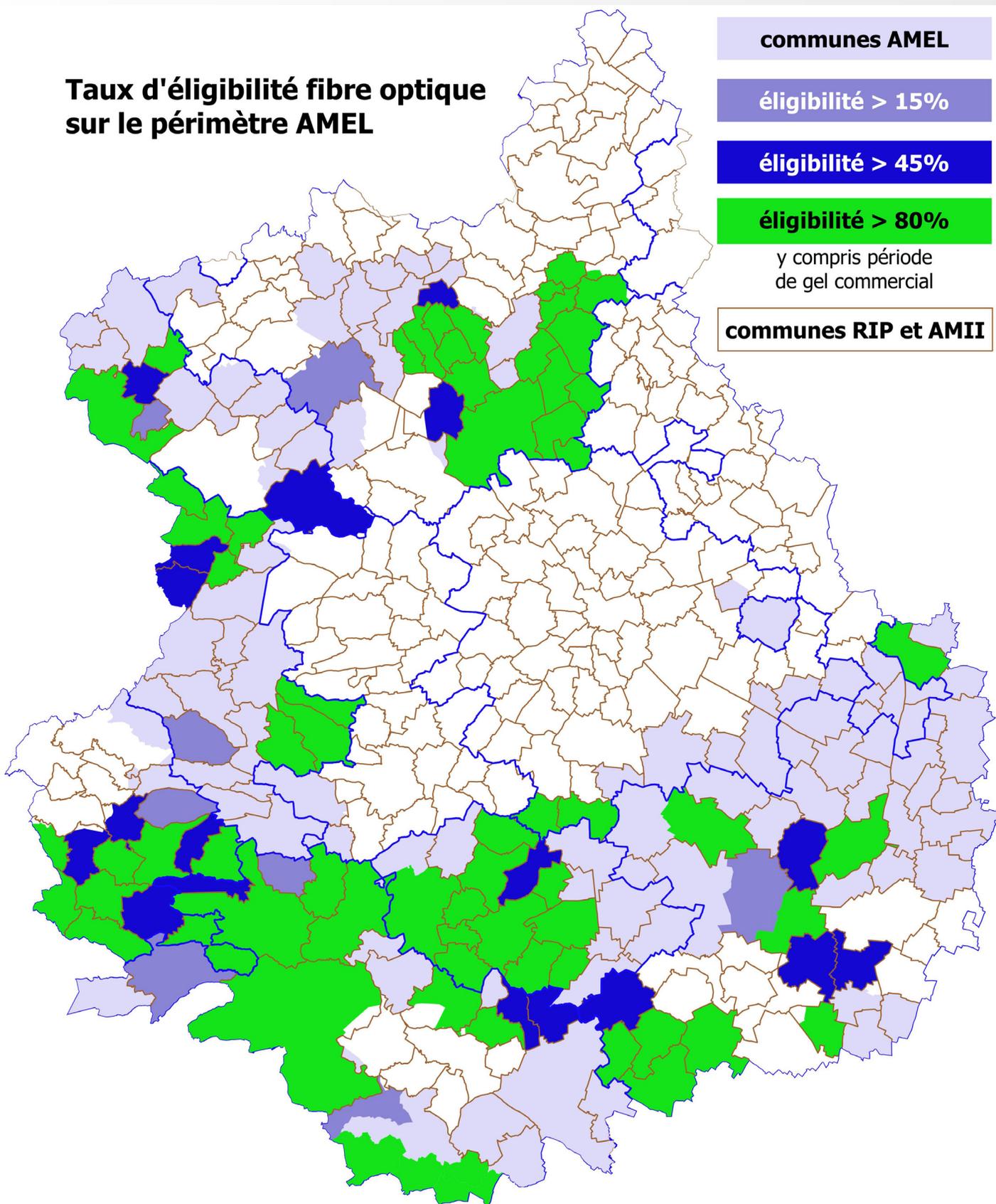
Non, ils ne doivent pas hésiter à organiser de telles rencontres. Même dans les conditions actuelles de pandémie. J'avais annoncé que le masque et le passe sanitaire seraient obligatoires. Cela n'a pas empêché les gens de se déplacer.



La réunion publique organisée le 2 décembre 2021 à Cloyes-les-Trois-Rivières, en secteur AMEL (photo DR).

CARTOGRAPHIE

Taux d'éligibilité fibre optique sur le périmètre AMEL



LA FIBRE OPTIQUE À L'ABONNÉ (FTTH) en secteur AMEL

Les taux d'éligibilité à la fibre optique sont basés sur le nombre de logements et d'entreprises identifiés par l'INSEE, et sur le nombre de locaux recensés par l'ARCEP en septembre 2021.



À SUIVRE

COMMENT FONCTIONNE

LA DÉCLARATION DES DOMMAGES RÉSEAUX

La mise à disposition de tous d'un formulaire pour déclarer les dommages constatés sur la voie publique a été un progrès réalisé en 2021.

Notre site internet <https://www.numerique28.fr/> propose plusieurs entrées dans le formulaire: en pied de page d'accueil et dans la colonne de droite sur chacune des pages **À mon domicile**, **Dans mon entreprise**, et **Dans ma collectivité** où le texte d'entrée est le suivant: **Signaler des réparations à faire sur le domaine public.**

En cliquant sur ces liens vous arrivez sur notre page dédiée permettant de faire votre signalement. Il est précisé dès ce stade dans quels cas il est possible d'utiliser le formulaire: seulement dans les cas sans interruption de service.

Notre page dédiée indique également à qui s'adresser lorsque vous êtes en dehors de notre réseau d'initiative publique (le RIP). Trois boutons cliquables donnent un accès direct à CM'IN et Orange pour les zones AMII et à SFR (XP Fibre) pour le secteur

AMEL.

Si toutefois vous ne saviez pas dans quel secteur votre commune se trouve, notre page conseille de consulter la carte dans la page **Qui fait quoi?**

À la fin du dépôt des informations, vous êtes informé du succès de l'opération. Toutes ces informations sont accessibles aux particuliers comme aux mairies.

LA VIABILISATION DES TERRAINS : MODE D'EMPLOI

La viabilisation des terrains n'est plus réalisée par Orange dans les secteurs où la fibre optique est installée par un autre opérateur. Pour viabiliser un terrain constructible et donc installer un fourreau entre la limite du terrain et une chambre télécom ou un poteau existant dans la rue, il faut s'adresser à l'opérateur de déploiement de votre commune:

- Eure-et-Loir Numérique sur le réseau d'initiative publique,
- Orange ou CM'IN en zone AMII,
- XP Fibre en zone AMEL.

Chacun peut retrouver ces secteurs et les informations liées sur notre site internet, dans la page **Qui fait quoi?**

Sur son périmètre, Eure-et-Loir Numérique peut réaliser cette viabilisation moyennant remboursement. Il faut dans ce cas envoyer une demande de viabilisation à l'adresse mail accueil@numerique28.fr.

Il faut fournir un plan où est indiqué l'emplacement précis sur la limite du terrain du fourreau privé en attente.

Avec ces informations, nous ferons une étude qui donnera lieu à l'établissement d'une convention pour le remboursement, que le demandeur signera si elle lui convient.

Dans les secteurs des autres opérateurs, les sites dédiés sont:

- Orange: <https://maison-individuele.orange.fr/realisation>
- XP Fibre: <http://www.xpfibre.com/la-fibre-et-vous.html>
- CM'IN: contact@cmin.fr

N'OUBLIEZ PAS!

Vous pouvez consulter les anciens numéros de la Lettre d'Infos sur notre site internet à la page dédiée aux mairies:

<https://www.numerique28.fr/collectivites/>

BRÈVES

NOUVEAU REGLEMENT TECHNIQUE

Le conseil syndical a délibéré en décembre pour approuver le Règlement technique du réseau fibre optique.

Il est destiné aux constructeurs et aménageurs qui ont l'obligation d'installer les câbles fibre optique dans l'emprise de leurs travaux en application du code de la construction et de l'habitation.

Sur son périmètre, Eure-et-Loir Numérique propose de réaliser cette installation contre remboursement par le constructeur ou l'aménageur, ce qui garantit le respect des règles d'ingénierie et la qualité des fournitures utilisées. Les mairies concernées sont invitées à informer les constructeurs et aménageurs de ce règlement technique qui est disponible sur la page <https://www.numerique28.fr/qui-fait-quoi/> du site Internet..

LA FIN DU THD RADIO

L'autorisation d'utilisation des fréquences du réseau THD Radio, délivrée par l'ARCEP, arrive à son terme en 2022.

Les abonnés concernés seront donc incités dans les prochains mois à basculer sur la fibre optique pour éviter une mauvaise surprise lorsque nous serons contraints de fermer le THD Radio.

Pour anticiper cette échéance, un suivi de fin du déploiement de la fibre optique est assuré: début janvier 2022, la fibre optique était déjà installée à proximité de 60% des abonnés THD Radio actuels.

EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE

Benoit DEY
Directeur

Corinne JOUBERT
Assistante de direction
Viviane HUET
Responsable administrative et
financière

Morgane CHARTRAIN
Chargée des systèmes
d'information géographique

Emmanuel METAIS
Chef de projet fibre optique
Michaël BALOGH
Technicien conseil fibre optique